

contraire, je n'avais alors nul amour pour M. de Senneterre ; je l'estimais, parce qu'il était impossible de ne pas lui rendre justice ; mais, s'il eût été capable d'abandonner pour moi une femme à laquelle il avait témoigné un attachement si constant, j'aurais perdu de lui l'idée que je m'en étais formée, et il eût été le dernier homme auquel j'aurais uni ma destinée

Ce fut au contraire sa constance dans sa première inclination qui le rendit mon époux. Il eut le malheur de voir mourir presque subitement la femme qu'il aimait ; sa douleur fut si vraie qu'elle me pénétra l'âme. C'était chez nous seulement qu'il venait chercher des consolations ; nous lui parlions avec tant d'intérêt de la perte qu'il avait faite, nous mêlions si sincèrement nos éloges à ceux dont il honorait la mémoire de cette femme encore aimée, nous écoutions avec tant de complaisance ce qu'il répétait sans cesse avec tant de sensibilité, que nous parvînmes à modérer son chagrin en le partageant. C'est la seule manière dont les cœurs profondément affectés puissent être consolés. Je m'aperçus bientôt que je réfléchissais involontairement sur le bonheur promis à la femme assez heureuse pour toucher M. de Senneterre ; je ne croyais pas qu'il pût aimer avec la même violence ; mais je sentais que son amitié serait plus précieuse pour moi que l'amour si incertain d'un autre époux.

Les chagrins cruels que j'ai éprouvés depuis n'ont pu effacer de mon cœur les impressions qui décidèrent du reste de ma vie. A peine fus-je convaincue des sentimens que m'avait inspirés M. de Senneterre, que je mis dans ma conduite avec lui autant de réserve que jusqu'alors j'avais déployé de franchise. Ce changement le frappa, et, bien loin d'en deviner la cause, il se plaignit à mon frère du sort qui lui enlevait, presque en même temps, et l'objet de l'amour le plus constant, et les consolations d'une amitié dont il s'était fait une si douce habitude. Craignant de m'avoir déplu sans le vouloir, il me pressait souvent de lui faire connaître ses torts, me protestant que rien au monde ne lui causerait plus de peine que la perte de mon estime. Ses paroles étaient si douces, ses regards si attendrissans, que la peur de me trahir si doucement, augmentait la froideur de mes réponses ; et si j'eusse effectivement eu à me plaindre de lui, je n'aurais pu le traiter d'une autre manière que je le faisais en ces momens. Ses visites devinrent plus rares, et ma sévérité plus grande ; le chagrin que me donnaient ses absences ajoutait à mon amour et à la crainte qu'il ne le devinât. Heureusement, mon frère m'arracha mon secret, le trahit, et M. de Senneterre, qui seul pouvait me rendre heureuse, eut peine à se persuader qu'avec tous les avantages que m'avait prodigués la nature et la fortune, j'eusse fixé mon choix sur lui, que j'avais connu prêt à s'unir à une autre femme, moi devant qui ses regrets avaient éclaté sans contrainte. Il ne soupçonnait pas que la vérité de sa douleur était la première cause de mon amour. Et pourquoi ne s'attacherait-on pas à l'homme dont la sensibilité a été éprouvée, quand nous voyons chaque jour tant de femmes unir leur destinée à des êtres qui se font honneur de la multiplicité de leurs liaisons, et pour qui le mariage n'est souvent qu'une conquête nouvelle et passagère comme les autres ? Si je n'ignorais pas que M. de Senneterre m'avait préféré une femme dont il chérissait sans doute encore la mémoire, du moins étais-je persuadée qu'il ne me donnerait pas de rivale.

Mon frère était trop satisfait de s'attacher, par les liens du sang, le meilleur de ses amis, pour ne pas presser notre mariage ; j'avais dix-neuf ans lorsqu'il se fit. Je n'attendais de M. de Senneterre qu'une amitié qui seule eût satisfait mon cœur, et je trou-

vai en lui un époux tendre et prévenant, un guide éclairé, un ami sincère. Préjugeant assez bien de moi pour croire que les plaisirs du monde ne pourraient seuls m'occuper, il m'admit à l'administration de ses affaires, que la dissipation de son père avait extrêmement dérangées. Nous fîmes ensemble le voyage de ses terres, nous satisfîmes une partie des créanciers ; et, après avoir pris des arrangemens avec les autres, nous montâmes notre maison à Paris convenablement à notre fortune. Une société choisie, une intimité plus aimable encore, le bonheur de mon frère et de son épouse, ajoutaient à ma félicité. Le ciel, qui jusqu'alors m'avait prodigué ses faveurs, y mit le comble : je devins mère ; la joie de M. de Senneterre surpassait la mienne ; nous avions un fils.

Comme je voulais nourrir, je partis pour une de nos terres aussitôt que je le pus sans danger : grâce à la vie que je menais, loin que mon fils m'épuisât, ma santé devint parfaite, et je perdus beaucoup de cette délicatesse extrême qui m'avait presque toujours forcée à un régime désagréable à mon âge.

Je fus près de deux ans éloignée de Paris, ne regrettant dans cette ville que mon frère et son épouse, qui avaient eu la complaisance de venir passer avec moi le temps que M. de Senneterre avait été forcé de me quitter : il était au service. Ma belle-sœur enviait mon bonheur, j'étais mère ; et, soit dispositions naturelles, soit l'effet de la chute qu'elle avait faite étant enceinte, elle commençait à désespérer d'avoir des enfans. Effectivement, elle n'en eut jamais. Sa tendresse et celle de mon frère se portaient sur mon fils, dont la force m'étonnait moi-même. Heureux temps ! il n'est pas un des jours dont vous êtes composé, qui ne fasse époque dans mon âme. La mémoire qui naît de toutes les sensations d'une mère ne peut jamais s'affaiblir.

Je passerai sur dix années de ma vie, qui ne furent qu'un instant de bonheur sans mélange. M. de Senneterre me faisait bénir sans cesse le jour où je l'avais connu ; mon fils croissait et s'élevait sous mes yeux. Son éducation, à laquelle son père présidait, me donnait l'espérance qu'il lui ressemblerait en tout. Nous n'avions à craindre en lui qu'une fermeté de caractère bien étonnante à son âge, et une vivacité qui le portait au mal comme au bien, mais qui pouvait être dirigée avec précaution. M. de Senneterre me reprochait quelquefois trop de condescendance ; je lui reprochais à mon tour trop de sévérité. Mon frère qui regardait son neveu comme son héritier, accusait mon époux et moi de le tourmenter pour des sciences auxquelles il attachait moins de prix qu'aux caresses de cet enfant ; bref, nous l'aimions tous à notre manière ; il était le sujet de nos plaisirs, de nos conversations, de notre amour et de nos espérances.

J'avais plus de trente ans, et je n'avais pas encore connu le malheur. Le premier chagrin vif que j'éprouvai eut lieu lorsqu'il fallut me séparer de mon frère, auquel j'avais tant de motif d'être attachée. En apprenant que le régisseur-général de nos habitations était mort, il crut que l'ordre de nos affaires, la sûreté de notre fortune exigeaient sa présence à Saint-Domingue. Depuis longtemps son épouse désirait de retourner dans ces contrées pour lesquelles elle avait conservé des souvenirs agréables. L'occasion était décisive, ils partirent. Cette séparation me brisa le cœur. Ma société intime, presque réduite à ma famille, se trouvait diminuée de ceux qui en faisaient le charme le plus précieux ; un pressentiment involontaire me répétait sans cesse que je ne les verrais plus. L'amitié de mon époux, les caresses de mon fils, qui touchait alors à sa treizième année, adoucissaient mon chagrin, sans pouvoir le dissiper entièrement.